



Année 2019-2020 : une année à hauts risques.

La mobilisation des personnels lors de la grève des surveillances et des corrections contre la réforme rétrograde du lycée professionnel a démontré, si cela était encore nécessaire, le refus d'une Ecole du tri social au service exclusif du monde économique. Cela en dépit des menaces de sanctions disciplinaires et la riposte autoritaire du ministre. Nous devons continuer la mobilisation !

A la rentrée, chaque établissement est renvoyé à son autonomie pour décliner la mise en place de cette réforme. Il faut organiser les nouvelles familles de métiers et les nouveaux dispositifs (co-intervention et chef d'œuvre). Les équipes pédagogiques, qui découvrent les nouveaux programmes d'enseignement général, sont sommées de se mettre en ordre de bataille. Les collègues doivent s'adapter, anticiper, travailler en amont, construire un programme. Ces deux dispositifs développés au détriment du disciplinaire portent une vision utilitariste de l'enseignement, ils appauvrissent les contenus de formation et ne permettront aux élèves ni une insertion professionnelle qualifiante ni de poursuivre leurs études. Quant à l'émancipation elle n'est jamais évoquée. Comme nous, nos élèves sont renvoyés à leur propre employabilité ! Le vade-mecum sorti en juillet sur le développement de l'apprentissage en LP est plus qu'inquiétant et le confirme : plus besoin de l'avis du CA pour ouvrir une UFA, la mixité des parcours et des publics deviendra ainsi la règle. L'annualisation de nos services est imminente. Au final, la logique n'est-elle pas de mettre les LP au service de l'économie locale et des besoins des entreprises ?

Pendant l'été 2019, le gouvernement a fait voter la loi transformant la Fonction publique. Bien au-delà des réformes déjà en cours dans l'Education nationale, cette loi consacre une attaque sans précédent contre les fonctionnaires et la citoyenneté au travail. Elle autorise le recours accru aux contractuel-les ou au contrat de projet. Il sera donc très aisé de recruter des enseignants en contrat de missions donnant toute la souplesse nécessaire dans la voie pro pour adapter, la gestion des personnels à la carte des formations.

La réduction des prérogatives des Commissions Administratives Paritaires et la consécration du mérite dans la rémunération vont dégrader lourdement les conditions de chacune et chacun tant au travail que dans la vie. Il s'agit de réaliser des économies dans une logique d'extinction ou de privatisation de la Fonction publique.

L'autre grand chantier de cette année sera la réforme des retraites et la mise en place du nouveau système universel par points. Cette réforme est capitale pour notre avenir et celui de nos élèves et la bataille à mener ne manquera pas de nous mobiliser une partie de l'année.

Dès la rentrée participons largement aux assemblées générales et réunions syndicales qui ne manqueront pas d'être organisées, afin de construire les suites de la mobilisation. D'ores et déjà la CGT appelle le 24 septembre à une journée d'action interprofessionnelle pour défendre notre système de retraite par répartition et imposer d'autres choix !